

**syndicat mixte du**  
**Symbo bassin de l'Or**

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or**

Séance du 16 juin 2016 à Lunel

DELIBERATION n° 1-06-2016

Objet : Décision Modificative N°1

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCHARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC Claude DUCHESNE	Présent Procuration à Mr Barral	Fabrice PECQUEUR Christian ROBERT
Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAI
	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE Fabrice FENOY	Présent Présent	Jean Maurice MARTIN Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguière	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOWL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN Jean Pierre RICO	Présente Absent	Pierre BONNAL Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET Renaud CALVAT	Présent Procuration à Mr Ganibenc	Jacques RIGAUD Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Le Président informe le Comité Syndical qu'au vu des dépenses d'investissement à engager : logiciels comptables et climatiseurs, dépenses non prévues au Budget Primitif 2016, il convient de modifier le budget primitif 2016 et de prendre une décision modificative N°1.

Il convient d'approvisionner les articles 2183 de 3 900€ supplémentaires, pour l'achat de logiciels, ce qui portera à 5 400 € le montant affecté à l'article 2183 au lieu de 1 500€ initialement prévus dans le Budget Primitif.

Il convient d'affecter les 1 000€ prévus à l'article 2184 achat de mobilier, à l'article 2183. Aucune dépense en 2184 ne sera réalisée au cours de l'exercice 2016.

Il convient d'approvisionner les articles 2188 de 1 730€ supplémentaires, pour l'achat de climatiseurs, ce qui portera à 5 606.38 € le montant affecté à l'article 2184 au lieu de 3 876.38€ prévus dans le Budget Primitif.

Ce qui amène à provisionner les dépenses d'investissement 2016 de 4 630 € supplémentaires.

Afin d'équilibrer le budget d'investissement, un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 4 630 € sera fait.

Le montant du virement de la section fonctionnement vers la section d'investissement est de 4 630 €.

Le Président propose de procéder aux modifications suivantes :

#### DECISION MODIFICATIVE N°1

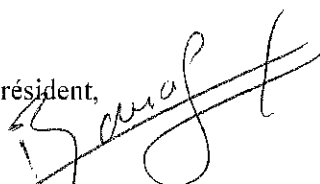
	Dépenses		Recettes
<b>Section Investissement</b>			
2183 matériel de bureau et informatique	+ 3 900.00	021 virement de la section de fonctionnement	+ 4 630.00
2188 autres immobilisations	+ 1 730.00		
2184 mobilier	- 1 000.00		
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>+ 4 630.00</b>		
<b>Section Fonctionnement</b>			
60632 fourniture petit matériel	- 1 000.00		
6156 maintenance	- 1 000.00		
6231 annonces et insertions	- 1 300.00		
6288 divers services extérieurs	- 1 330.00		
023 Virement à la section d'investissement	= + 46300.00		

Le Comité Syndical vote à l'unanimité la décision modificative N° 1.

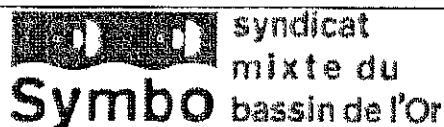
Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

Pour extrait conforme.

Le Président,



COMITÉ MIXTE  
du Bassin de L'OR  
130, chemin de Merles  
34400 LUNEL



**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or**

Séance du 16 juin 2016 à Lunel

DELIBERATION n° 2-06-2016

**Objet : Demande de subventions pour l'achat de matériel de sensibilisation ,dans le cadre du « zéro phyto »**

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTEL	Présent	
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC Claude DUCHESNE	Présent Procuration à Mr Barral	Fabrice PECQUEUR Christian ROBERT
Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAI
	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE Fabrice FENOY	Présent Présent	Jean Maurice MARTIN Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguière	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN Jean Pierre RICO	Présente Absent	Pierre BONNAL Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET Renaud CALVAT	Présent Procuration à Mr Ganibenc	Jacques RIGAUD Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Depuis 2012, le Symbo accompagne les collectivités tant d'un point de vue technique que du point de vue de la communication, afin de généraliser cette démarche à l'ensemble des communes du bassin versant. Aujourd'hui, sur les 32 communes, seules 4 communes n'ont pas encore engagé une telle démarche : 10 communes sont en gestion « Zéro phyto » (dont 4 dotées d'un Papph), 9 communes sont en transition progressive vers le 0 phyto (dont 5 via un Papph) et 8 communes vont démarrer cette transition (étude réalisée en 2016) pour parvenir en 2017 à une bonne gestion 0 phyto, comme demandé par la loi Labbé.

Le Comité Syndical a exprimé le souhait de développer la sensibilisation du citoyen et a décidé de recruter un service civique. L'équipe technique a monté le dossier, aujourd'hui en cours d'instruction sur les mois de mai et juin, nécessaire à ce recrutement.

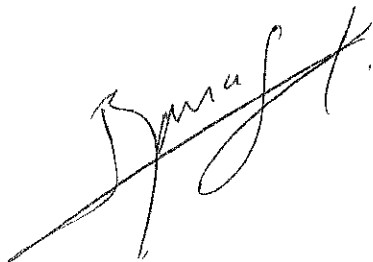
Il est donc demandé au Comité Syndical de délibérer en faveur d'une demande d'aide pour l'achat du matériel « Zéro Phyto », soit une dépense de 3000 € auprès de divers organismes. Cette dépense qui se traduira par l'achat de ; chasubles, stickers pour coller sur le matériel des collectivités, flyers..., dans le cadre des fonctions du volontaire en service civique.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité les demandes d'aide financières pour ce projet.

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

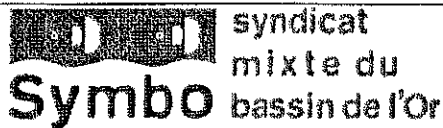
**Pour extrait conforme.**

Le Président,



Claude BARRAL.

**SYNDICAT MIXTE  
du BASSIN de L'OR**  
130, chemin de Merles  
34400 LUNEL



**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or**

Séance du 16 juin 2016 à Lunel

DELIBERATION n° 3-06-2016

Objet : Projet de film cofinancé par le SYMBO et le SIATEO

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC Claude DUCHESNE	Présent Procuration à Mr Barral	Fabrice PECQUEUR Christian ROBERT
Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAI
	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE Fabrice FENOY	Présent Présent	Jean Maurice MARTIN Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguère	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN Jean Pierre RICO	Présente Absent	Pierre BONNAL Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET Renaud CALVAT	Présent Procuration à Mr Ganibenc	Jacques RIGAUD Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

La restauration des cours d'eau est une des actions « phare » du contrat de bassin versant de l'étang de l'Or. Notre bassin versant est d'ailleurs considéré comme précurseur au niveau départemental.

Afin de valoriser le programme de travaux de restauration porté par le SIATEO dans le cadre du contrat de bassin versant de l'étang de l'Or, il est proposé de réaliser un film sous la forme d'une maîtrise d'ouvrage Symbo – SIATEO. Elle pourrait s'inscrire dans l'action D1-31 du contrat prévu à cet effet : « sensibiliser le grand public et les acteurs locaux aux enjeux de conservation et de restauration des cours d'eau ».

La présente prestation consisterait à couvrir l'opération de restauration de la Viredonne, du Dardaillon et éventuellement du Salaison (en fonction du calendrier d'avancement du projet) avant, pendant et après travaux, par la réalisation de petits films d'actualités (2-3 min) et d'un film final d'environ 10 minutes. Pour cela, il conviendrait de pouvoir démarrer le film dès que possible. Ce film serait complémentaire au film déjà réalisé par le Symbo en 2014 « Cours d'eau et zones humides en Or » en prenant une optique opérationnelle et en donnant la parole aux acteurs locaux concernés.

Le coût envisagé est de 20 000 €. Une demande de financement sera adressée selon le tableau de financement suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES	RECETTES PREVISIONNELLES
Maitrise d'ouvrage 20 000 €	- Agence de l'Eau 10 000 € ( 50% ) - Autres financeurs 6 000 € ( 30% ) - Autofinancement 4 000 € ( 20% )
Total 20 000 € T.T.C.	Total 20 000 € T.T.C.

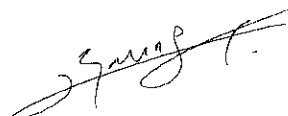
Le Président demande au Comité Syndical de délibérer en faveur de ce cofinancement, des demandes de subvention et de l'autoriser à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité ce projet, les demandes d'aide financières et autorisations au Président.

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.


**Pour extrait conforme.**

**Le Président,**



**Claude BARRAL.**

**SYNDICAT MIXTE  
du BASSIN de L'OR**  
130, chemin de Merles  
34400 LUNEL

 **syndicat  
mixte du  
Sympo bassin de l'Or**

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or**

Séance du 16 juin 2016 à Lunel

**DELIBERATION n° 4-06-2016**

**Objet : Cession gratuite par le Conseil départemental 34, d'un courantomètre et convention avec le SyBLE**

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC Claude DUCHESNE	Présent Procuration à Mr Barral	Fabrice PECQUEUR Christian ROBERT
Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAI
	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE Fabrice FENOY	Présent Présent	Jean Maurice MARTIN Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguière	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN Jean Pierre RICO	Présente Absent	Pierre BONNAL Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET Renaud CALVAT	Présent Procuration à Mr Ganibenc	Jacques RIGAUD Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Le Symbo avec l'aide du SIATEO a lancé en 2014 une action sur le suivi des débits des principaux cours d'eau du bassin versant. Cette opération a différents objectifs :

- Acquérir une meilleure connaissance globale de nos cours d'eau : fonctionnement, étiages...
- Connaître la quantité d'eau douce qui arrive à l'étang et à quelle période (hydrologie).
- A terme, exploiter ces données dans d'autres projets, tels que l'estimation des flux de contaminants parvenant à la lagune.

Le Conseil départemental prêtait jusqu'à présent gracieusement au Symbo le matériel de mesure pour le relevé mensuel des débits sur 8 stations (Salaison, Cadoule, Aigues vives, Bérange, Viredonne, Dardaillon Est et Ouest). Il propose de lui donner gratuitement ce courantomètre s'il s'engage à le partager avec le SYBLE.

Une convention de partenariat sera alors établie entre les deux Syndicats afin d'en établir essentiellement les modalités de prêt et d'entretien, voire de réparation.

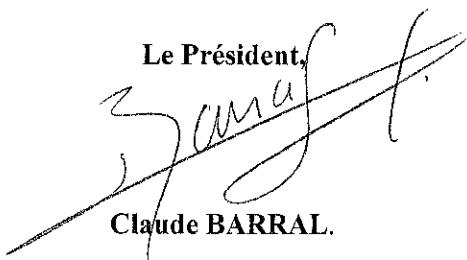
Il est proposé de pouvoir accepter ce don de matériel, de provisionner une enveloppe dédiée à l'entretien et à la maintenance de ce matériel qui pourrait être à mutualiser avec le SYBLE et d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité en faveur de ce projet et autorise le Président à signer la convention et tout autre document se rapportant à ce dossier..

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

**Pour extrait conforme.**

**Le Président,**



**Claude BARRAL.**

**SYNDICAT MIXTE  
du BASSIN de L'OR  
130, chemin de Merles  
34400 LUNEL**





**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or**

Séance du 16 juin 2016 à Lunel  
DELIBERATION n° 5-06-2016

Objet : Renouvellement et mise à jour du partenariat avec la Chambre d'Agriculture

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTEIL Alain HUGUES	Présent Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC Claude DUCHESNE	Présent Procuration à Mr Barral	Fabrice PECQUEUR Christian ROBERT
	Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAI
	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE Erick JUDE	Présente Présent	Laurent GRASSET Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguière	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN	Présente	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Absent	Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET Renaud CALVAT	Présent Procuration à Mr Ganibenc	Jacques RIGAUD Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Le Symbo et la Chambre avaient établi une convention cadre de partenariat signée en mai 2013. Prévue initialement sur une durée de 3 ans avec renouvellement annuel par tacite reconduction, cette convention mériterait d'être mise à jour du fait de la mise en œuvre opérationnelle des programmes (Contrat, Papi, Paec...) sur ce territoire.

En effet, la Chambre d'agriculture est l'un des signataires du contrat de bassin versant de l'étang de l'Or (signé le 1er juillet 2015), en tant que maître d'ouvrage majeur de ce programme. Les opérations portées par la Chambre d'Agriculture s'inscrivent dans les objectifs de gestion de l'eau et de la biodiversité sur ce territoire.

La précédente convention de partenariat a permis de mener un travail conjoint pour structurer l'action à mener sur le Bassin de l'Or et l'établissement d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique commun.

La nouvelle version de la convention cadre reprend cette structuration pour organiser la mise en œuvre des actions aujourd'hui prévues sur le territoire et pour mobiliser les financements (Feader ouvert sur 2016).

Le Comité Syndical vote à l'unanimité cette convention et autorise le Président à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

**Pour extrait conforme.**

**Le Président**

**Claude BARRAL.**

**SYNDICAT MIXTE  
du BASSIN de L'OR  
130, chemin de Merles  
34400 LUNEL**

 **syndicat  
mixte du  
Sympo bassin de l'Or**

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or**

Séance du 16 juin 2016 à Lunel

**DELIBERATION n° 6-06-2016**

**Objet : Demande de subventions pour l'achat de climatiseurs**

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
<b>Agglomération du Pays de l'Or</b>	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration à Mr Barral	Christian ROBERT
<b>Communauté de Communes du Grand Pic St Loup</b>	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
<b>Communauté de Communes du Pays de Lunel</b>	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAÏ
	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Présent	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
<b>Agglomération de Montpellier</b>	René REVOL	Procuration Mme Bruguière	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUÏ	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN	Présente	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Absent	Arnaud MOYNIER
<b>Département de l'Hérault</b>	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Présent	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Procuration à Mr Ganibenc	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Les deux climatiseurs situés dans les bureaux du Symbo sont défectueux.

L'achat de ces climatiseurs s'inscrit dans une dépense d'investissement pour un coût de : 4 080 € T.T.C.

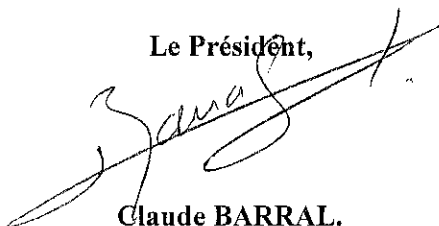
Il est proposé au Comité Syndical de faire des demandes de subventions d'investissement, auprès des différents partenaires, pour ces achats.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité les demandes d'aide financières pour ce projet.

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

**Pour extrait conforme.**

Le Président,



**Claude BARRAL.**

**SYNDICAT MIXTE  
du BASSIN de L'OR  
130, chemin de Merles  
34400 LUNEL**



**syndicat  
mixte du  
bassin de l'Or**

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or**

Séance du 16 juin 2016 à Lunel

**DELIBERATION n° 7-06-2016**

**Objet : Demande de subventions pour l'achat de logiciels comptables**

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC Claude DUCHESNE	Présent Procuration à Mr Barral	Fabrice PECQUEUR Christian ROBERT
Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAI
	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUTVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE Fabrice FENOY	Présent Présent	Jean Maurice MARTIN Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguière	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN Jean Pierre RICO	Présente Absent	Pierre BONNAL Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Présent	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Procuration à Mr Ganibenc	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

La société J.V.S.n'assurant plus au 1<sup>er</sup> janvier 2017 la maintenance des logiciels comptables dont est équipé le Symbo depuis une dizaine d'années, l'achat de nouveaux logiciels est nécessaire.

L'achat de ces logiciels s'inscrit dans une dépense d'investissement pour un coût de : 5 388 € T.T.C.

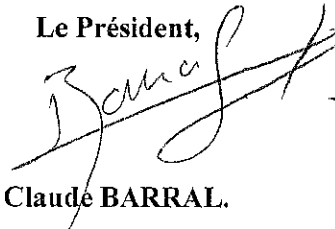
Il est proposé au Comité Syndical de faire des demandes de subventions d'investissement, auprès des différents partenaires, pour ces achats.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité les demandes d'aide financières pour ce projet.

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

**Pour extrait conforme.**

**Le Président,**



**Claude BARRAL.**

**SYNDICAT MIXTE  
du BASSIN de L'OR  
130, chemin de Merles  
34400 LUNEL**



**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or**

Séance du 16 juin 2016 à Lunel

**DELIBERATION n° 8-06-2016**

**Objet : Nouvelle composition du Comité Syndical du Sympo**

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC Claude DUCHESNE	Présent Procuration à Mr Barral	Fabrice PECQUEUR Christian ROBERT
Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAÏ
	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE Fabrice FENOY	Présent Présent	Jean Maurice MARTIN Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguière	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUËL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN Jean Pierre RICO	Présente Absent	Pierre BONNAL Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fency	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET Renaud CALVAT	Présent Procuration à Mr Ganibenc	Jacques RIGAUD Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Lors de sa séance ordinaire du 24 février 2016, Montpellier Méditerranée Métropole, a délibéré en faveur de Mr Joël RAYMOND, élu en qualité de représentant suppléant au sein du Symbo, en remplacement de Mme PHOUTTHASANG.

Le comité syndical du Symbo se compose dorénavant comme suit :

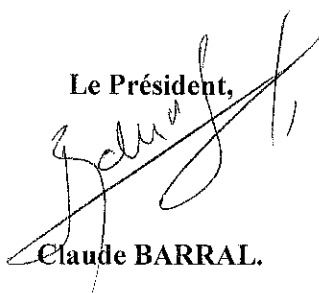
Collectivités	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Agglomération du Pays de l'Or	Roger MONTIEL Bernard GANIBENC Joëlle JENIN VIGNAUD René CHALOT Claude DUCHESNE Alain HUGUES	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Alain FOUCARAN Jacques HELSEN Fabrice PECQUEUR Alain ROBERT
Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup	Jacques GRAU	Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER Hervé DIEULEFES Jean Michel ROUX Frédérique DOMERGUE Erick JUDE Fabrice FENOY	Angelo GENNAÏ Joëlle RUIVO Christophe CALVET Laurent GRASSET Jean Maurice MARTIN Marie De OLIVEIRA
Montpellier Méditerranée Métropole	René REVOL Laurent JAOUÏ Jean Luc MEISSONNIER Jean Pierre RICO Stéphanie JANNIN Jackie GALABRUN BOULBES	Gilbert PASTOR Pierre DUDIEUZERE Joël RAYMOND Pascal KRZYZANSKI Pierre BONNAL Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL Renaud CALVAT Yvon PELLET Véronique CALUEBA RIZZOLO Marie Thérèse BRUGUIERE Dominique NURIT	Brice BONNEFOUX Michaël DELAFOSSE Gabrielle HENRY Cyril MEUNIER Jacques RIGAUD Claudine VASSAS MEJRI

**Le Comité syndical du Symbo prend acte de sa nouvelle composition.**

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

**Pour extrait conforme.**

**Le Président,**



**Claude BARRAL.**

**SYNDICAT MIXTE  
du Bassin de l'OR  
130, chemin des Merles  
34400 LUNEL**





**syndicat  
mixte du  
bassin de l'Or**

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR**

Séance du 16 juin 2016 à Lunel

DELIBERATION n° 9-06-2016

**Objet : Demande de subvention auprès de l'Europe pour l'étude hydraulique globale du bassin versant**

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
<b>Agglomération du Pays de l'Or</b>	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration à Mr Barral	Christian ROBERT
<b>Communauté de Communes du Grand Pic St Loup</b>	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
<b>Communauté de Communes du Pays de Lunel</b>	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAI
	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Présent	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
<b>Agglomération de Montpellier</b>	René REVOL	Procuration Mme Bruguière	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUJ	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN	Présente	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Absent	Arnaud MOYNIER
<b>Département de l'Hérault</b>	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Présent	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Procuration à Mr Ganibenc	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Lors de sa séance du 27 mars 2013, le Comité Syndical du Symbo a approuvé à l'unanimité le projet de PAPI d'intention du bassin versant de l'Etang de l'Or à mettre en œuvre par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or.

Dans ce cadre et par délibération N°7-10-2013 du 23 octobre 2013, le Comité Syndical a approuvé le lancement de l'étude hydraulique globale du bassin versant qui constitue l'action phare de ce programme pour un coût prévisionnel de l'opération évalué à 420 000 € TTC.

Afin de mener à bien ce projet, le Symbo a sollicité et obtenu depuis 2014 des subventions auprès de l'Etat et de la Région.

Les règles d'attribution des financements publics et des subventions européennes ayant évolué depuis 2014, il convient désormais de modifier le plan de financement comme suit et de solliciter une subvention auprès de l'Union Européenne au titre du FEDER 2014-2020, selon le plan de financement définitif suivant :

#### PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF

DEPENSES PREVISIONNELLES	RECETTES PREVISIONNELLES
Prestation = 420 000 € TTC	- Etat = 210 000 € soit 50% - Région Languedoc Roussillon = 84 000 € soit 20% - Union Européenne (FEDER)= 42 000 € soit 10% - Autofinancement = 84 000 € soit 20%
Total 420 000 €	Total 420 000 €

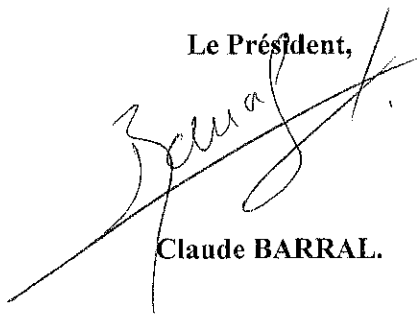
Il vous est proposé de délibérer en faveur de cette demande de subvention et d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à la sollicitation de ces aides.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité la demande d'aide financières pour ce projet et autorise le Président à signer tout document s'y rapportant..

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

**Pour extrait conforme.**

Le Président,



**Claude BARRAL.**

**SYNDICAT MIXTE  
du BASSIN de L'OR**  
130, chemin de Merles  
34400 LUNEL